

Onno - Zwier van Haren, y a du succès, mais on la regarde autant que finie, en particulier auprès du Canton de Berne; puisqu'elle a pour objet particulier, l'accomplissement du Traité de garantie conclu en 1712, entre les Etats Généraux & ce Canton, qui s'y est engagé par l'article IV. *d'accorder à Leurs Hautes Puissances, au cas qu'elles fussent attaquées, ou en danger de l'être, une nouvelle levée de quatre mille hommes, sans que le Canton pût se dispenser de l'exécution de cet engagement, à moins que lorsqu'on feroit la demande de cette nouvelle levée, lui-même ne fût en guerre, ou en danger d'y entrer.* A quoi il a été ajouté, *qu'outre la levée de ce corps, on auroit soin de fournir les recrues qui pourroient y être nécessaires dans la suite.*

« Mr. Van Haren après avoir donné avis à ses Maîtres du bon pied qu'a pris sa négociation en Suisse, les informe par ses dernières Lettres « que
 » les Cantons Protestans étoient disposés à leur
 » fournir, en cas de besoin, jusqu'à 24. mille
 » hommes; que le Traité pour l'engagement de
 » ces troupes étoit dressé avec celui de Berne,
 » & qu'il seroit signé dans les formes, dès que
 » tous les autres Cantons Protestans auroient
 » achevé de régler leur quote part de troupes
 » dans le nombre qui sera fixé en vertu de la
 » Convention, sans que les mouvemens du parti
 » François pour la traverser, eussent été capables
 » d'en arrêter la conclusion. »

Le Prince Evêque de Wirtzboutg donne un troisième Bataillon de ses troupes à la solde de la République, outre les deux qui y sont entrés l'Été dernier. Il y a de plus deux nouveaux Régimens d'Infanterie levés pour son service, l'un par le Général Comte de Lillers, qui du service
 de